

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

AUSser - Architecture Urbanisme Société :
savoirs, enseignement, recherche

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

École Nationale Supérieure d'Architecture de
Paris-Belleville - Ensa Paris-Belleville

Centre national de la recherche scientifique -
CNRS

Ministère de la Culture

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

Marie-Christine Jaillet, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Marie-Christine Jaillet, université Toulouse 2

M. Shahram Abadie, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (représentant de la Cnecea)

Mme Natacha Aveline-Dubach, UMR Géographie-cités, (représentant du CoNRS)

Experts :

M. Denis Bocquet, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg

M. Pascal Chevalier, université Montpellier 3

Mme Édith Fagnoni, Sorbonne Université

M. Mohamed Hilal, Inrae, UMR CESAER (personnel d'appui à la recherche)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Fazia Ali Toudert

REPRÉSENTANTES DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Christine Lecomte, Directrice ENSA Paris-Belleville

Mme Amina Sellali, cheffe du Bureau de l'Enseignement et de la Recherche (BER) au ministère de la Culture

Mme Stéphanie Vermeersch, Directrice scientifique adjointe à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

Nom : Architecture Urbanisme Société : savoirs, enseignement, recherche

Acronyme : AUSser

Label et numéro : UMR 3329

Composition de l'équipe de direction : Mme Cristiana Mazzoni

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences Humaines et Sociales

SHS7 Espace et relations homme/milieus

SHS6 Histoire générale du passé et des savoirs

SHS5 Cultures et productions culturelles

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'UMR AUSser étudie la production des villes et leurs dimensions spatiales, sociales et environnementales, passées et présentes, pour comprendre et projeter ce que seront les espaces habités de demain. Ses recherches s'articulent autour de trois thèmes : le patrimoine et le tourisme, les territoires et paysages en transition, et les cultures, savoirs et productions architecturales. L'UMR s'appuie sur AsiaFocus pour une perspective asiatique, le Lab R&D pour l'innovation, et un projet documentaire en humanités numériques. Ses travaux analysent les formes urbaines, les cultures architecturales et les projets qui transforment les villes, par une approche pluridisciplinaire qui interroge les savoirs et les pratiques des architectes. L'UMR AUSser contribue à une réflexion critique sur les villes et leurs évolutions.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Créée en 2010 sous la double tutelle du CNRS et du Ministère de la Culture, l'UMR AUSser fédère à sa création l'IPRAUS de l'ENSA Paris-Belleville et le laboratoire ACS de l'ENSA Paris-Malaquais qui avaient joué un rôle important dès les années 1992 dans la préfiguration du doctorat en architecture. Les ont rejointes en 2012 deux autres équipes : l'OCS de l'ENSA Paris-Est et l'AHTTEP de l'ENSA Paris-La Villette, constituant une unité de recherche de 88 membres permanents dont le « siège » est localisé à l'ENSA Paris-Belleville qui héberge aussi la plateforme documentaire.

C'est donc une unité de recherche au caractère fédératif revendiqué, regroupant aujourd'hui quatre équipes de recherche rattachées chacune à une ENSA. Chacune de ces quatre ENSA est incluse, sous un statut différent selon l'ENSA, dans un regroupement universitaire, susceptible d'évoluer à terme pour deux d'entre elles. Cette pluralité de rattachement, qui fait coïncider une équipe à une ENSA — dans laquelle sa place varie selon le nombre d'unités de recherche y existant — et, par l'entremise de celle-ci, à un regroupement universitaire, constitue un environnement institutionnel complexe. Celui-ci ne simplifie pas le fonctionnement de l'UMR en raison du rattachement des doctorants à plusieurs Écoles Doctorales (ED), en raison également des stratégies scientifiques différenciées selon l'École d'une part et d'autre part selon le regroupement universitaire de rattachement. Mais il peut aussi lui permettre d'accéder à davantage d'opportunités. Par ailleurs, chacune des équipes dispose de locaux et de moyens de fonctionnement dans son ENSA de rattachement.

Depuis sa création, l'enjeu pour l'UMR 3329 a été de construire une dynamique commune, reposant sur un projet scientifique et des règles de fonctionnement partagés qui s'imposent aux équipes. Mais, par ailleurs, celles-ci continuent à dépendre de la place de la recherche dans chacune des ENSA et des moyens que celles-ci leur allouent. Cette place et ces moyens sont variables d'une ENSA à l'autre : ainsi, par exemple, l'ENSA Paris-Belleville met à disposition quatre personnels administratifs, en charge du fonctionnement de l'UMR AUSser ; l'ENSA Paris-Malaquais met à disposition un poste mutualisé entre ses trois unités de recherche ; deux postes, également mutualisés entre toutes les structures et dispositifs de recherche, sont mis à disposition par l'ENSA Paris-La Villette.

La construction d'une identité commune a également reposé sur une « offre de services » incluant un site web, une plateforme documentaire et cartothèque à la disposition de l'ensemble de ses membres et hébergée dans les locaux de l'ENSA Paris-Belleville, et par la mise en place d'un Lab R&D en charge des relations avec le monde non académique.

L'apport scientifique de l'UMR à l'échelle régionale, nationale et internationale, telle qu'elle le définit, tient à sa focale sur « les espaces urbanisés dans leurs dimensions matérielles, mais aussi sociales, culturelles et imaginaires ». Elle s'est particulièrement investie au sein de l'université Paris-Est, par sa participation à l'ED VTT Ville, Transports et Territoires, par une contribution au pôle thématique « Ville, Environnement et leurs ingénieries » créé en 2008, puis au labex « Futurs Urbains » à partir de 2011 et, plus récemment, au projet I-Site « Inventer la

ville de demain».

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'environnement scientifique de l'UMR AUSser est caractérisé, à un premier niveau, par celui des quatre Écoles d'Architecture dont dépendent ses équipes, chacune de ces ENSA étant inscrite dans un regroupement universitaire.

Les composantes les plus manifestes de cet environnement, dans lesquelles l'UR AUSser est fortement impliquée sont : d'une part l'ED 528 « Ville, Transports et Territoires » de l'Université Paris-Est (UPE) et d'autre part, le labex « Futurs Urbains » et le Projet I-site Future « Inventer la ville de demain » porté également par l'UPE. Cet environnement scientifique est complété par celui de la Comue HESAM (à laquelle est rattachée l'ENSA Paris-La Villette) et celui de PSL (pour l'ENSA Paris-Malaquais).

À un second niveau, il est constitué par les dispositifs de recherche initiés par le Ministère de la Culture auxquels l'UMR AUSser contribue : réseau scientifique international « Métropoles d'Asie et Pacifique » ; programme de recherche incitatif « Architecture du XXe siècle, matière à projet pour la ville du XXIe siècle » ; chaires partenariales d'enseignement et de recherche (six sont hébergées par l'UMR) ; revue *Les Cahiers de la Recherche Architecturale Urbaine et paysagère* (dont la rédaction en chef a été assurée par un membre de l'UMR jusqu'en 2023).

À un troisième niveau, il est constitué par le GIS CNRS « Asie » et la MSH Paris Nord aux activités desquels l'UMR AUSser participe.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	18
Maitres de conférences et assimilés	49
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	6
Sous-total personnels permanents en activité	73
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	20
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	49
Sous-total personnels non permanents en activité	69
Total personnels	142

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
ENSA Paris-Belleville	26	0	5
ENSA Paris-Malaquais	16	0	1
ENSA Paris-la Villette	14	0	0
ENSA Paris Est	11	0	0
Total personnels	67	0	6

AVIS GLOBAL

L'UMR 3329 AUSser est une unité de recherche fédérative qui regroupe quatre équipes (IPRAUS, AHTTEP, ACS, OCS) de quatre ENSA parisiennes ou franciliennes (ENSA Paris-Belleville, ENSA Paris-La Villette, ENSA Paris-Malaquais, ENSA Paris-Est). L'UMR AUSser est sous tutelle du Ministère de la Culture et jusque-là du CNRS qui a annoncé se retirer, l'UMR ne comportant plus ni ITA ni chercheur, après le départ à la retraite d'un chercheur et après la demande de changement d'affectation formulée par deux autres chercheurs qui jouaient un rôle important dans le développement des recherches dans l'aire Asie. De ce fait, elle relève désormais du seul Ministère de la Culture.

Le rapport écrit d'autoévaluation, parfois incomplet ou imprécis dans certaines de ses formulations, a été utilement complété par les réponses écrites apportées aux questions formulées par le comité avant la visite. La visite *in situ* et les différents temps d'échange lui ont permis de mieux appréhender le contexte et ses difficultés ainsi que de mieux apprécier l'activité déployée pour faire exister l'UMR et développer une dynamique partagée.

L'UMR AUSser est insérée dans un contexte institutionnel complexe, composé de quatre écoles, chacune inscrite dans un regroupement universitaire différent. Ce contexte est pour partie instable en raison de la nécessité pour deux d'entre elles de renégocier leur place dans un regroupement universitaire, dont les effets sont plus centrifuges que centripètes quand il s'agit de l'instauration d'une dynamique commune. Par ailleurs, la charge d'enseignement pesant sur les enseignants-chercheurs des ENSA (320 heures annuelles) et la nécessité dans laquelle ils se trouvent de renouveler chaque année une demande de « décharge recherche » pour accomplir leur activité scientifique ne sont pas les conditions les plus favorables pour consacrer un temps suffisant au développement de la recherche. Quant aux moyens qui lui sont alloués, ils sont variables d'une ENSA à l'autre : les dotations récurrentes venant du Ministère de la Culture lui sont allouées indirectement puisqu'elles sont attribuées aux Écoles et non directement à l'UMR. Les personnels d'appui ou d'accompagnement de la recherche, en nombre très insuffisant et parfois sur des statuts sans rapport avec les fonctions exercées, sont, eux aussi, affectés par les ENSA et, pour certains, mutualisés avec les autres équipes de recherche présentes dans les Écoles. Dans ce contexte institutionnel, assez peu favorable au développement d'une dynamique scientifique partagée et soutenue par des moyens adéquats, l'UMR AUSser s'est cependant attachée à développer un projet commun, reposant sur trois axes scientifiques dont la responsabilité associe, pour chaque axe, un membre de chacune des équipes. Elle a investi dans le développement de services et dispositifs communs — site web, plateforme documentaire, cartothèque — qui participent de son identité. Elle a également investi dans le soutien apporté aux doctorants. Elle a travaillé à l'élaboration de règles communes de fonctionnement, dont la clarification du statut d'associé s'imposant aux équipes. Cependant, l'absence d'un séminaire transversal aux trois axes ne permet pas, à ce jour, d'asseoir cette dynamique sur une réelle capitalisation des travaux de recherche conduits par les membres de l'unité de recherche et sur une réflexion commune, méthodologique ou plus théorique, qui viendrait la conforter ainsi que l'identité de l'UMR.

La marque scientifique de l'UMR AUSser pourrait être mieux caractérisée dans son environnement par une meilleure identification de ce qui fait sa spécificité par rapport à d'autres unités de recherche travaillant dans les mêmes champs scientifiques de l'aménagement, l'environnement, l'architecture et l'urbanisme et sur des thématiques similaires ou proches. L'unité pourrait également mieux valoriser ce qui est susceptible de faire son originalité par rapport à des unités de recherche relevant seulement des SHS dans ce même champ, en particulier en matière de coopération entre les SHS et les sciences environnementales et pour l'ingénieur.

Si l'UMR AUSser s'est dotée des instances nécessaires à son bon fonctionnement, elle gagnerait à mettre en place une instance associant les directions des quatre ENSA afin de les impliquer dans la dynamique de l'unité et de faire converger leur stratégie scientifique et leur soutien (financier et RH) vers un renforcement concerté de celui-ci.

La confortation de l'UMR, de son activité scientifique par l'accès à des projets d'envergure (appel à projets européens par exemple), la visibilité de ses travaux à l'échelle nationale comme internationale requièrent que le Ministère de la Culture, désormais sa seule tutelle, clarifie sa position par rapport à la place de la recherche dans les ENSA : incompatibilité entre la charge d'enseignement des enseignants-chercheurs des ENSA — 320 heures en l'absence d'une décharge recherche — et les standards de la recherche, les réponses aux appels à projets et le développement des interactions avec la société. De plus, l'insuffisance des postes de techniciens ou d'ingénieurs du Ministère de la Culture réduit la capacité d'accompagnement des unités de recherche, de leur direction dans les tâches administratives et budgétaires, et des enseignants-chercheurs dans le montage et la gestion de projets. Et ce, d'autant plus que le retrait du CNRS de l'UMR AUSser ne permettra plus à la direction, comme aux enseignants-chercheurs, de bénéficier de l'expertise et des compétences des services de la délégation régionale du CNRS auxquels ils s'adressaient jusque-là. La clarification, par le Ministère de la Culture, doit aussi porter sur les modalités d'allocation de ses moyens (financiers et RH) à l'UMR : ils transitent aujourd'hui par les Écoles, n'autorisant qu'une maîtrise partielle de ses moyens par la direction de l'unité pour les mettre au service d'une politique et d'une stratégie scientifiques et n'autorisant pas un dialogue de gestion

direct avec la tutelle pour évaluer la pertinence de ces moyens ou leur insuffisance au regard du projet de l'UMR.

En matière de publication, la production scientifique est conséquente au regard de la lourdeur de la charge d'enseignement des enseignants-chercheurs des ENSA. Si elle s'inscrit dans des pratiques propres au milieu de l'architecture, elle est insuffisamment alignée sur les standards scientifiques en vigueur (revues à comité de lecture, revues internationales), malgré l'effort consenti au cours du dernier quinquennal. Cet effort doit être poursuivi : il convient, en particulier, d'accompagner les doctorants dans le choix de leurs supports de publication et dans la rédaction d'articles répondant aux exigences académiques. Quant à l'inégale répartition des publications constatée entre les équipes, elle doit inciter les équipes les moins publiantes à fournir un effort pour accroître leur production scientifique.

S'agissant du rayonnement de l'UMR AUSSer, si la liste des relations à l'international est conséquente (relations avec une trentaine de structures en Europe, une douzaine en Asie et Proche-Orient et le reste en Afrique et Amérique du Nord), ces relations semblent, pour beaucoup, relever de rapports interindividuels entre collègues, et ne pas viser à l'élaboration de projets collectifs s'inscrivant notamment dans l'espace européen de la recherche. Le comité de visite suggère de hiérarchiser ces relations et interactions pour retenir celles qui pourraient faire l'objet d'un partenariat plus structuré, en rapport avec ses priorités scientifiques et engageant l'UMR.

En matière d'inscription des activités de recherche dans la société, l'UMR AUSSer développe des collaborations avec différents organismes professionnels et culturels, produit des podcasts, des expositions et des émissions radiophoniques permettant de diffuser les résultats de la recherche en direction du grand public. Ponctuellement, elle s'engage également dans des démarches d'expertise auprès des collectivités. Ces actions paraissent pour le moment relever avant tout d'initiatives individuelles et ne pas s'inscrire dans une stratégie d'ensemble valorisant le potentiel de ses compétences : le Lab R&D pourrait déployer plus largement les coopérations et les interactions avec les acteurs publics et privés de la « fabrique urbaine ».

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport incitait l'UMR 3329 : 1) à conforter une identité scientifique claire et surtout commune aux quatre équipes ; 2) à expliciter les rapports entre les trois axes apparaissant comme trop indépendants ; 3) à renforcer le croisement avec les disciplines hors SHS ; 4) à renforcer les publications dans des revues scientifiques arbitrées et à investir, en matière de publications, le champ de la pédagogie et de la didactique en architecture ; 5) à développer les relations avec le monde non académique ; 6) à renforcer ses interactions avec l'environnement non académique.

Malgré la prééminence de l'identité de chacune des quatre équipes sur l'identité de l'UMR visible dans la manière dont ses membres signifient leur appartenance (par exemple IPRAUS-AUSser et non pas AUSser-IPRAUS), la visite a permis d'apprécier l'attachement des membres de l'UMR AUSser à son existence. Le comité de visite a, en effet, constaté qu'elle a ouvert de nouveaux horizons de coopération entre membres appartenant aux différentes équipes et favorisé une progression dans l'instauration d'une dynamique commune par le biais des actions suivantes : l'affirmation d'une animation de chacun des trois axes associant un représentant de chacune des équipes constitutives de l'UMR ; le retour des doctorants valorisant l'élargissement des ressources intellectuelles accessibles grâce à l'existence de l'UMR et qui les sort du risque de « l'entre-soi » de chaque équipe. De même, l'effort consenti pour développer les dispositifs et services communs (refonte du site web, plateforme documentaire et cartothèque) et pour définir des règles communes (instauration d'un nouveau règlement intérieur, clarification du statut de chercheur associé et définition d'une charte commune) participe du renforcement de l'identité et de la dynamique collective.

Si un effort en matière de publication a été fait pour faire progresser les productions de l'unité vers les standards académiques et les inscrire dans le champ de la didactique et de la pédagogie, les membres de l'unité ne ciblent pas en priorité des revues à comité de lecture (qui ne concernent actuellement qu'un article sur trois), et en particulier les revues à forte visibilité nationale et internationale. Quant au renforcement des croisements avec les disciplines hors SHS, il paraît insuffisamment mis en valeur. Enfin, s'il est possible de repérer des modalités de diffusion/mise en discussion des résultats de la recherche par divers canaux (conférences, débats, événements et newsletters visant à valoriser le fonds documentaire, podcasts, expositions, émissions radiophoniques), la mobilisation de l'expertise scientifique à travers le Lab R&D au profit des acteurs de la « fabrique urbaine » ne semble pas avoir connu un développement significatif.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les travaux de l'UMR AUSser portent sur la production des villes et sur leurs dispositifs spatiaux, sociaux, culturels et environnementaux, dans le passé et dans le temps présent. L'unité s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, d'historiens, de géographes, d'économistes, d'anthropologues et de philosophes, à la fois engagés dans des démarches de recherche fondamentale et/ou de recherche-action. Néanmoins, les objectifs scientifiques et les activités du laboratoire sont très contingentés par les thématiques individuelles de chaque chercheur. Une part importante de la production scientifique et des animations organisées ou co-organisées par le laboratoire (colloques, conférences) se fait à titre individuel. Ce fonctionnement assez atomisé laisse finalement peu d'espace à une réflexion plus transversale et critique, sur les différents objets de recherche et, plus largement, sur le lien entre pratique architecturale et aménagement.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Comme le montrent les ressources financières et la réussite aux AAP, les activités du laboratoire AUSser sont moins financées que pendant le quinquennal précédent par la recherche sur projet (baisse des financements durant le contrat). En revanche, la provenance des financements s'est diversifiée, notamment par l'obtention de contrats régionaux, sans pour autant disposer des ressources administratives adéquates et nécessaires au maintien de l'exigence de gestion inhérente à ces projets. Malgré la relative stabilité des

personnels enseignants-chercheurs, les dotations récurrentes de la tutelle ont peu augmenté et transitent par les ENSA. Après le retrait du CNRS annoncé par courriel envoyé à la direction de l'UMR, juste avant la visite, la dotation, modeste qui lui était allouée, ne le sera plus, réduisant d'autant ses ressources.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le contexte général de l'individualisation des tâches et surtout la concurrence accrue pour l'accès aux ressources par les réponses aux appels à projets participent à la dégradation des conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'unité. Les personnels d'appui, en nombre très insuffisant, compte tenu de l'activité croissante, sont également confrontés à une complexification des tâches spécifiques. Le souci manifeste des membres de l'UMR, dans ce contexte, est de préserver, autant que faire se peut, la qualité des relations interindividuelles et un fonctionnement apaisé des instances de l'UMR.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les travaux de l'UMR AUSser portent sur la fabrique et la production des villes et sur leurs dispositifs spatiaux, sociaux, culturels et environnementaux, dans le passé et dans le temps présent. Les recherches contribuent à la compréhension des processus de conception des espaces habités (dans une dimension prospective), à l'organisation et à l'édification de leurs architectures, de leurs territoires et de leurs paysages. Ils s'inscrivent plus précisément dans trois axes structurants cohérents, fondés sur des interrogations partagées par l'ensemble des chercheurs et plus largement des praticiens en architecture et urbanisme. Ils portent sur les formes, conditions et matérialités de l'architecture, la généalogie des cultures architecturales et urbaines et l'étude des cultures de projet à travers leur comparaison entre les démarches françaises et internationales. Ces axes font largement écho au contexte actuel de la production des villes, ainsi qu'à la restauration des marges de manœuvre en termes de projet urbain et architectural. L'unité s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, d'historiens, de géographes, d'économistes, d'anthropologues et de philosophes, à la fois engagés dans des démarches de recherche fondamentale ou de recherche-action. Ceci est avéré sur la période avec la coordination d'un projet ADEME (ATTERRIR), résolument transdisciplinaire, ou la participation à trois projets ANR (dont ENSARCHI, ARCHIPAL, pour un montant de 50 k€ chacun).

Points faibles et risques liés au contexte

Les objectifs scientifiques et les activités du laboratoire sont très contingentés par les thématiques individuelles de chaque chercheur. Une part importante de la production scientifique (plus de 75 % environ) et des animations organisées ou co-organisées par le laboratoire (colloques, conférences) se font à titre individuel. Ce fonctionnement assez atomisé laisse finalement peu d'espace à une réflexion plus transversale et critique sur les différents objets de recherche et plus largement sur le lien entre pratique de l'architecture et de l'aménagement. Si la multidisciplinarité inhérente à la pratique architecturale est fortement mise en avant dans la communication de l'UMR, elle ne semble pas faire l'objet d'une réflexion théorique au sein de l'unité. L'activité scientifique se fait le plus souvent à titre individuel (ou par petits groupes de deux chercheurs en moyenne), au gré des opportunités et des réseaux de chacun et des terrains d'étude, plutôt que dans le cadre d'une réflexion plus collective au sein de l'unité. La politique d'animation scientifique est très éparse et souvent liée à des initiatives individuelles. Les espaces de réflexion méthodologique sur des pratiques de recherche à la croisée de disciplines et d'aires variées semblent trop orientés vers des thématiques individuelles. Il ne semble pas vraiment exister de moments et de cadres pour s'assurer que les projets répondent bien aux thématiques des axes et aux objectifs scientifiques que s'est fixés le laboratoire.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le laboratoire dispose de ressources financières multiples dont la diversité est cohérente avec son profil d'activité. La dotation récurrente est globalement stable depuis 2018 (avec environ 138 k€ par an). Elle provient des quatre Écoles d'architecture à hauteur de 87 % (47 k€ pour l'ENSA Paris-Belleville ; 24 k€ pour l'ENSA Paris la Villette, 33 k€ Paris-Malaquais et 16 k€ pour l'ENSA Paris-Est) et du CNRS (dont la dotation a continuellement baissé, passant de 20 k€ à 15 k€). Cette dotation, fixée par le Ministère de tutelle, est proportionnelle au nombre de chercheurs par établissement et à sa dynamique démographique durant la période. Les ressources sur

projets, représentant 58 % du budget de l'unité, ont augmenté de 2018 à 2020, passant de 85 k€ à 323 k€ en 2020, mais en 2023, elles n'étaient que de 146 k€. En termes de type de financement, AUSser a obtenu principalement ses contrats par le biais d'appels à projets régionaux et locaux (provenant pour certains de collectivités territoriales) et sur des financements publics ou associatifs nationaux (PIA, ANR, etc.), à hauteur de 439 k€ et 474 k€ respectivement durant la période évaluée. En revanche, AUSser n'a participé à aucun projet européen et sa participation à des projets internationaux hors Europe est faible (quatre, total de 30 k€).

En décembre 2023, le laboratoire compte 73 membres permanents et 20 membres associés, incluant cinq émérites, 13 CDD et un CDI et une ingénieure de recherche du Ministère de la Culture ; il compte également quatre personnels administratifs. Parmi les 73 membres permanents, 21 sont titulaires d'une HDR. Cet effectif a peu augmenté durant le contrat (+1,5 %). En revanche, l'unité ne compte plus de chercheur CNRS depuis 2023, après le départ à la retraite d'un directeur de recherche et la demande de changement d'affectation d'une directrice de recherche et d'une chercheuse.

L'unité compte 49 doctorants en 2023, dont 18 financés dans le cadre de contrats doctoraux, six dans le cadre de conventions Cifre et 25, soit près de la moitié des doctorants, sans financements spécifiques dédiés à la thèse. Elle a formé 51 docteurs diplômés de 2018 à 2023 et affiche 14 abandons. La capacité d'encadrement de l'unité est globalement très bonne avec en moyenne deux doctorants par HDR.

Points faibles et risques liés au contexte

Comme le montrent les ressources financières et la réussite aux appels à projets compétitifs (AAP), les activités du laboratoire AUSser sont moins financées que sur le quinquennal précédent par la recherche sur projet. Cependant, la provenance des financements s'est diversifiée notamment par l'obtention de contrats régionaux, sans pour autant obtenir un véritable renforcement des ressources administratives adéquates et nécessaires au maintien de l'exigence de gestion inhérente à ces projets. Bien au contraire, l'unité a perdu durant le contrat un poste d'IE et s'appuie exclusivement sur les services du CNRS pour l'aide au montage de projet et leur gestion, ce qui ne sera plus possible après le retrait du CNRS. Malgré la relative stabilité des personnels enseignants-chercheurs, les dotations récurrentes du Ministère de la Culture ont peu augmenté.

Le nombre de doctorants sans financement reste encore très important (56 % en 2023). Ce taux de doctorants non financés est cependant resté stable durant le contrat. Le taux d'abandon des doctorants sans financement de la thèse dédié est d'environ 60 %, sans pouvoir en préciser ici les raisons.

Les objectifs scientifiques et les activités du laboratoire sont peu reliés à des projets structurants. À l'exception des programmes financés dans le cadre du labex, il n'existe pas de réels projets collectifs à l'échelle de l'ensemble du laboratoire, projets qui permettraient, entre autres éléments, de structurer une réflexion plus transversale et critique sur les objets de recherche. Cela est d'autant plus vrai que l'engagement dans les projets financés se fait plus souvent à titre individuel (plus de 75 % des projets), au gré des opportunités et des réseaux de chacun, que dans le cadre d'une réflexion plus collective au sein de l'unité. Hormis les séminaires internes à chaque équipe, il n'existe pas de moments et de cadres pour s'assurer que les projets répondent bien aux objectifs scientifiques que s'est fixé le laboratoire. À la structure en axe, qui s'inscrit dans une continuité organisationnelle, pourraient s'ajouter des axes transversaux mettant en exergue des projets pluridisciplinaires en émergence autour de nouvelles thématiques à fort enjeu.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

La gouvernance globale de l'UMR est assurée par la directrice de l'unité (DU) qui coordonne les deux instances élues : le collège de direction qui réunit, autour de la directrice de l'unité, les directeurs et directrices adjoints de l'unité (DUA), représentant respectivement les directions des quatre équipes ; le conseil d'unité qui réunit, autour des précédents, quatre membres élus représentant chacune des équipes, dont deux doctorants, et quatre membres nommés par la directrice ou le directeur de l'unité.

Le projet scientifique a été partagé, discuté et mis à jour lors des assemblées générales annuelles par la DU, les DUA et l'ensemble des enseignants-chercheurs. De manière générale, la DU assure la vision globale du projet scientifique et son lien avec la politique des tutelles et les DUA assurent son lien avec la politique des ENSA. En termes de ressources humaines, l'UMR AUSser respecte parfaitement la parité. Près de la moitié des chercheurs sont des femmes. Elles occupent à 36 % des responsabilités. L'unité est sensible également à la question de la formation de ses personnels.

Points faibles et risques liés au contexte

L'individualisation croissante des tâches couplée à la concurrence accrue pour l'accès aux ressources à travers les réponses aux appels à projets participent à la dégradation des conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'unité. Les personnels d'appui administratif, en nombre très insuffisant, compte tenu de l'activité croissante, sont également confrontés à une complexification des tâches spécifiques. La rotation (notamment des IE) est par ailleurs importante, ce qui peut contribuer à la discontinuité des activités, ralentissant notablement l'activité du laboratoire. L'augmentation des charges administratives, au détriment des missions d'enseignement et/ou de recherche, semble impacter le collectif.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

Dans le paysage de la recherche architecturale française, l'unité représente un pôle de réflexion attractif. Plusieurs de ses membres bénéficient d'une forte visibilité dans le panorama de la recherche et de la publication. Le rattachement à quatre écoles d'architecture, avec quatre équipes ancrées dans des réalités différentes, contribue aussi à son rayonnement et au dialogue avec les collectivités locales et la société civile. On peut, toutefois, noter un certain déséquilibre entre les équipes à la fois dans la production et dans la place conférée à leur activité à la recherche dans leurs écoles respectives.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le comité salue l'abondance des produits scientifiques et leur positionnement dans divers registres qui reflètent la diversité de la recherche dans les ENSA. Les membres des différentes équipes ont su affirmer une présence significative dans divers champs du savoir et en retour contribuer à diffuser au sein de leurs écoles respectives une culture de la recherche. La présence dans les revues, instances et sociabilités de la recherche au niveau national est très satisfaisante. Elle demeure, cependant, relativement limitée au niveau européen, tant par la production scientifique en anglais que par la participation à des réseaux de recherche et à leur animation, au-delà de quelques initiatives.

L'UMR a enregistré une hausse notable de membres HDR parmi ses effectifs depuis le précédent quinquennal (passant de 12 à 21) et 13 autres de ses membres préparent actuellement leur HDR. Cette évolution est à encourager étant donné le sous-effectif des ENSA en professeurs HDR. Les doctorants bénéficient de deux séminaires doctoraux qui constituent, selon leurs témoignages, des moments d'échanges interdisciplinaires stimulants. Ils profitent également d'un soutien financier pour la participation aux événements scientifiques, et d'accompagnement plus ponctuel dans le développement de compétences rédactionnelles et méthodologiques. On compte 51 thèses soutenues au cours de la période parmi les 114 inscriptions, soit une dizaine par an, ce qui est satisfaisant pour une structure de cette taille.

L'UR remporte régulièrement des financements aux AAP compétitifs aux niveaux local et national en tant que porteur de projet scientifiques — 21 projets sur la période écoulée, notamment dans des programmes initiés par des organismes publics (Chaire Patrimoine, devenir de Seine-Saint-Denis, Atterrir de l'ADEME) et dans une moindre mesure dans des programmes de l'I-Site future ou du PUCA. Dans les réponses lauréates aux AAP internationaux, elle figure le plus souvent comme partenaire (Climat AmSud).

L'unité bénéficie de locaux de qualité à l'École d'architecture de Paris-Belleville. Le comité n'a pas eu l'occasion de visiter les locaux dans les trois autres Écoles. Elle a accès à de nombreux équipements mis à disposition par les écoles. À Belleville notamment, l'unité bénéficie d'instruments d'aide à la recherche efficaces et dotés de personnels dédiés, en particulier la cartothèque dont l'important fonds est activement valorisé par un documentaliste. L'unité a bénéficié aussi d'un accompagnement CNRS précieux pour l'ingénierie au montage et à la gestion de projets de recherche au cours de la période écoulée. Le retrait du CNRS ne le lui permettra plus, pas plus qu'il ne lui permettra d'accéder aux compétences des services de la délégation régionale sur lesquelles elle pouvait s'appuyer.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Comme cela avait été signalé dans le précédent rapport du Hcéres, la production au format académique dans des revues ACL, aussi bien au niveau national qu'international, ne couvre encore qu'une part modeste des productions de l'unité. Les publications en langues étrangères correspondent essentiellement aux travaux en lien avec le focus AsiaFocus et, dans une moindre mesure, aux travaux en lien avec le thème 2 (paysages et territoires). Dans la publication des ouvrages, l'attention est insuffisamment portée au choix des éditeurs, et en particulier aux éditions spécialisées qui bénéficient d'une reconnaissance académique par leur politique de collection et/ou de contrôle de qualité des livres.

Les partenariats internationaux, sont foisonnants : une cinquantaine de partenariats sont mentionnés, mais sans hiérarchie, dont une trentaine en Europe, une douzaine en Asie et Proche-Orient et le reste en Afrique et Amérique du nord. Ils sont d'importance inégale, du dépôt de réponse commune aux appels à projets internationaux à la cosignature d'un article par des chercheurs des deux unités, il manque un bilan global qui permette de valoriser et de privilégier ceux qui sont significatifs pour l'UMR et ne relèvent pas simplement de relations interindividuelles.

Il est à regretter que l'UMR ait perdu trois chercheurs CNRS au cours de la période écoulée : le départ à la retraite et le non-remplacement de l'un d'entre eux pourraient être, à la rigueur, imputés à la politique du CNRS, mais le départ volontaire des deux autres interroge sur l'attractivité de l'UMR, et ce d'autant plus qu'il s'agit de chercheurs impliqués pleinement dans le programme AsiaFocus que l'unité revendique comme l'un de ses terrains de spécialité dans lequel elle souhaiterait investir au cours du prochain quinquennal.

L'augmentation du nombre d'HDR semble davantage résulter de l'arrivée de nouveaux membres titulaires de ce diplôme, que de la soutenance d'HDR d'anciens membres au cours de la période passée. Ce fait atteste l'attractivité de l'unité. Mais il interroge sur l'accompagnement proposé aux enseignants-chercheurs dans la démarche d'obtention de l'HDR : par exemple, aucun membre de l'UR n'a apparemment profité de l'accueil en délégation au CNRS durant la précédente période quinquennale et ce, en dépit du rattachement de l'UMR au CNRS. Il ne semble pas davantage que le congé pour études et recherche (CER) du Ministère de la Culture ait été mobilisé. Il n'est pas non plus clair si les 13 HDR en cours de préparation par les membres de l'unité, le sont en son sein même (sous la garantie d'un autre membre de l'UMR) ou bien dans un autre laboratoire. Renforcer la recherche dans les ENSA requiert d'accorder à ces enseignants-chercheurs un soutien logistique et scientifique plus appuyé.

Concernant l'accompagnement des doctorants, l'objectif affiché et recommandé dans le précédent rapport du Hcéres de développer les conventions Cifre et les contrats avec les collectivités locales n'a pas été atteint et devra être reconduit dans le prochain quinquennal. Par ailleurs, l'engagement en autofinancement de plus de la moitié des thèses explique un taux d'abandon non négligeable (14 sur 114 inscriptions). Un important déséquilibre est à noter entre les quatre équipes de l'unité quant aux facilités logistiques et informatiques mises à disposition des doctorants : elles semblent plus développées à l'IPRAUS (ENSA de Paris-Belleville). Quant à l'insertion professionnelle des jeunes docteurs, l'absence de post-doctorants au sein de l'UMR est à regretter. De même que l'absence de stage recherche pour des étudiants en Master afin d'identifier et mieux préparer les aspirants aux études doctorales. Par ailleurs, les doctorants et les jeunes docteurs ne semblent pas suffisamment incités à bénéficier de l'ancrage multisite de l'unité. Le rapprochement avec les laboratoires et les établissements universitaires parisiens favoriserait leur montée en compétence dans les disciplines des SHS et la valorisation des travaux scientifiques menés dans les ENSA. Alors qu'on note un faible taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche de jeunes docteurs formés au sein de l'unité, un tel rapprochement accroîtrait leurs opportunités d'insertion.

Les personnels en appui à la recherche de l'unité ne semblent guère être accompagnés dans l'évolution de leur carrière. Quelques-uns souffrent d'un statut précaire ou d'une situation peu adaptée à leurs compétences et aspirations : ainsi d'une maîtresse de conférences associée, affectée à l'ingénierie de recherche au sein de l'unité.

Le taux de réussite dans les AAP internationaux et nationaux d'envergure (projets européens, ANR) reste faible, notamment dans les cas où l'UMR est porteuse. L'accompagnement des chercheurs dans le ciblage des AAP

et le montage des dossiers est insuffisant. Il pourrait être amélioré si l'UMR disposait d'un personnel d'appui à la recherche dédié à cet accompagnement avec pour effet d'améliorer le taux de réussite à ces AAP.

En tant que structure fédérative, l'UMR offre des services à l'ensemble de ses membres (site web, collection HAL, portail documentaire, carthèque, etc.). Son attractivité était aussi liée à l'accès aux services du CNRS, tout particulièrement dans le montage des dossiers de projets complexes, puis dans leur gestion administrative et financière. Le retrait actuel du CNRS de la tutelle de l'UMR, la privera de cet atout, considéré par plusieurs membres de l'UMR comme différenciant.

Un des avantages de la structure fédérative est d'ouvrir l'accès des équipements de l'ENSA Paris-Belleville aux doctorants des autres écoles auxquelles l'UMR est rattachée et qui semblent, selon les dires des doctorants moins attractifs (sans que le comité n'ait eu l'occasion de les visiter).

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique de l'unité, riche et diversifiée, témoigne d'efforts pour s'aligner sur les normes académiques. Cependant, les membres de l'UMR restent encore insuffisamment exigeants sur la qualité de leurs supports de publication. L'effort doit être poursuivi, et en particulier en direction des doctorants pour les inciter à rédiger des ACL. La répartition des publications présente un déséquilibre en faveur de l'IPRAUS, mais toutes les équipes ont des membres non-publiants. Si l'éthique et l'intégrité dans les publications semblent acquises ainsi que les principes de la science ouverte, le développement de celle-ci présente une marge de progression.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique présente un équilibre entre les articles et les chapitres d'ouvrage (environ 300 dans chaque catégorie), auxquels s'ajoute une centaine d'ouvrages. Cette production est conséquente au regard de la lourde charge d'enseignement en vigueur dans les ENSA pour développer les activités scientifiques. Le portfolio atteste une grande diversité des publications de l'unité, avec trois ouvrages de recherche (dont l'un collectif en anglais), un recueil de textes d'un architecte américain, un catalogue d'exposition, des actes de colloques et des archives d'expositions, une plateforme numérique et des travaux de jeunes chercheurs.

On recense 110 ACL, soit environ un tiers des publications dans des revues. Environ un quart de la production d'ACL a porté sur des revues étrangères, principalement en anglais. Une dizaine de ces travaux a été publiée dans des revues à impact, notamment *Energy and Building*, *Environment and Planning C*, *European Planning Studies*. Un autre quart des ACL concerne les *Cahiers de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère*. Par ailleurs, on observe une volonté émergente de publier des ouvrages auprès de grandes maisons d'édition (Flammarion, ISTE, Amsterdam University Press, Birkhauser/De Gruyter).

L'unité consent d'importants efforts pour se conformer à l'impératif de la science ouverte : les doctorants sont formés au dépôt sur la plateforme HAL et au traitement des données de recherche ; un nouveau portail documentaire AUsSer, créé en 2020, donne accès au catalogue répertoriant les deux fonds, documentaire et cartographique de l'IPRAUS et d'AHTTEP, soit 13 975 notices bibliographiques (dont 2 900 consacrées aux cartes et plans). Les membres de l'unité sont également sensibles à l'éthique et à l'intégrité de la recherche, comme l'attestent les formations assurées auprès des doctorants sur ces enjeux.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Si le comité de visite est bien conscient de l'existence de pratiques de publication propres au milieu de l'architecture (« beaux ouvrages »), néanmoins l'exigence d'évaluation de la production scientifique par les pairs semble insuffisamment acquise au sein de l'UMR. Les éléments transmis par la direction de l'UMR sur les publications - à la suite de la demande du comité de visite - n'ont pas pleinement répondu aux attentes de celui-ci qui, de ce fait, a été conduit à consacrer du temps à effectuer sa propre analyse. Selon ces estimations, deux tiers des articles sont publiés dans des revues non académiques, bien que parfois prestigieuses, telles que *Architecture Aujourd'hui* ou *D'Architectures*, voire dans des magazines (*Rue89Lyon*). Sur le tiers restant, soit 110 articles, une proportion significative des revues à comité de lecture concernées a un rayonnement très limité. C'est également le cas de la revue *les Cahiers de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère (CRAUP)*. En dépit d'un effort pour publier dans des revues internationales, ce type de démarche demeure très rare, de même, les ouvrages sont le plus fréquemment publiés auprès d'éditeurs à faible diffusion. Il est préoccupant de constater que les doctorants ne sont pas formés à choisir leurs supports de publication et à rédiger des articles académiques. Ainsi, sur une quarantaine d'articles publiés ou copubliés par les doctorantes et doctorants, seulement une quinzaine le sont dans des revues à comité de lecture.

Ces faiblesses sont reflétées dans le portfolio, qui témoigne d'une diversité d'activités, mais ne s'attache pas à rendre compte d'une réflexion théorique et actualisée sur les problématiques architecturales et urbaines. La démarche pluridisciplinaire est très souvent mise en avant, sans que les apports théoriques ou méthodologiques en soient explicités.

Par ailleurs, la répartition des publications au sein de l'UMR montre un fort déséquilibre en faveur de l'IPRAUS, qui produit 54 % des ACL et 60 % des ouvrages avec 35 % de statutaires. À l'inverse, ACS et AHTEPP présentent une part faible de la production scientifique en proportion de leur personnel de recherche. À l'échelle individuelle, près d'un tiers des enseignants statutaires de l'unité n'ont pas de publication à leur actif parmi les articles (y compris dans des revues sans comité de lecture), les ouvrages et les chapitres d'ouvrage. Ces membres non publiants se répartissent de façon assez égale entre les quatre équipes.

Enfin, si le dépôt de notices sur HAL-SHS est bien admis par tous les membres de l'unité, une forte proportion d'articles et de contributions à ouvrage n'est pas en accès libre.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

À l'interface des milieux académique et professionnel de l'architecture et de la société, la recherche appliquée demeure un atout pour l'unité, ses thématiques et son implantation géographique polynucléaire y étant particulièrement favorables. Toutefois, ses relations avec le monde non académique semblent relever davantage d'initiatives individuelles que d'une stratégie globale d'application et de vulgarisation des recherches, de partenariats avec la société civile, les organismes publics et les entreprises intéressés par les champs d'expertise et les compétences de l'UMR.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'UMR entretient des relations avec le monde non académique à travers l'implication de ses membres dans plusieurs organismes professionnels et culturels (Ordre des architectes, CAUE, DRAC, Commission du Vieux Paris). Des liens, bien que plus ténus, sont également établis à travers des contrats de recherche avec la Caisse des dépôts et consignations et avec le monde économique (Leroy Merlin Source). Dans le cadre de la valorisation des recherches, des podcasts et des émissions radiophoniques ont été diffusés à l'adresse du monde culturel,

en particulier sur des thèmes de société qui rejoignent les centres d'intérêt de certains chercheurs ou chercheuses, tels que le genre dans la ville ou architecture et précarités. Un séminaire itinérant sur la planification du territoire et la construction des paysages à destination des acteurs de l'aménagement, est à signaler comme une action de diffusion des recherches auprès de la société et du monde politique. Pour la mise en œuvre de certains projets de recherche, des coopérations avec les habitants et la jeunesse ont aussi été ponctuellement établies, par exemple dans le cadre de la consultation sur le devenir de la Seine-Saint-Denis.

Une exposition internationale itinérante « Agriculture and architecture : *taking the country's side* » compte également parmi les quelques produits les plus significatifs destinés au grand public. Ce type d'actions sur les principales thématiques du projet scientifique de l'unité pourrait être davantage encouragé, d'autant plus que le contexte parisien et francilien y est particulièrement propice, notamment en ce qui concerne les problématiques liées au patrimoine, au tourisme et à leurs interactions.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Le précédent comité avait déjà souligné le manque d'implication de l'unité au service des collectivités publiques ou territoriales. Malgré l'annonce d'un renforcement des partenariats, cette faiblesse perdure. Or, la nécessité de repenser le cadre de vie à l'heure de la transition socio-écologique ouvre à la recherche architecturale de nouvelles opportunités de valorisation, d'autant que le cas parisien/grand-parisien/francilien est un laboratoire indiscutablement propice. Le Lab R&D semble globalement sous-exploité alors qu'il présente un potentiel intéressant de coopérations notamment avec le monde économique.

Les interactions de l'UMR avec le monde non académique ne s'inscrivent pas dans une stratégie globale à visée de valorisation des recherches scientifiques, d'offre d'expertise ou encore d'application des résultats de recherche dans une démarche R&D, mais semblent résulter essentiellement d'initiatives individuelles et d'actions ponctuelles. Le partenariat avec le CAAPP est une belle opportunité pour des expérimentations pédagogiques pluridisciplinaires et des projets de recherche-action, à travers l'association avec l'atelier « Bellastock ». Elle pourrait déboucher sur des actions plus ambitieuses et fructueuses, au-delà d'une *summer school*, pour valoriser les travaux de l'unité et diffuser la culture architecturale. Le lien avec le monde économique et les organismes publics ou parapublics, principalement établi à travers des réponses à appels à projets (AAP), pourrait se consolider, voire se systématiser, dans une démarche proactive par des conventions Cifre au profit des doctorants (compte tenu de la part minimale de ce type de financement, soit 6 % seulement des thèses engagées au sein de l'unité, sur la période écoulée), par des offres d'expertise à destination des collectivités locales, ainsi que par l'élaboration de projets de recherche-action en collaboration avec des entreprises et des agences d'architecture, ce que l'UMR se propose de développer en parallèle avec la « recherche fondamentale » menée par ses membres.

Les produits évoqués dans le rapport comme étant destinés aux mondes culturel, économique et social, relèvent majoritairement de la valorisation des recherches dans des milieux plus ou moins scientifiques ou professionnels. Ainsi, la portée des podcasts de présentation des thèses en cours dans la société pose question. Des actions (exposition, vidéo, livre, etc.) pourraient être entreprises dans des formats et contenus plus adaptés au grand public. Le Lab R&D, dont l'activité se trouve actuellement limitée dans le domaine de la création de plateformes numériques, pourrait être mieux et davantage impliqué dans la mise à disposition des acteurs économiques, culturels et sociaux, des résultats des recherches du collectif de l'unité.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Née en 2010 de la fusion de l'IPRAUS (ENSA Paris-Belleville) et l'ACS (ENSA Paris-Malaquais), l'UMR AUSser s'est agrandie en 2012 avec l'intégration de l'OCS (ENSA Paris-Est) et de l'AHTTEP (ENSA Paris-La Villette), formant ainsi l'unité de recherche fédérative actuelle AUSser.

Rattachée à quatre ENSA aux projets d'École distincts et intégrées à des universités différentes, l'UMR AUSser évolue dans un contexte institutionnel complexe et en constante mutation. Malgré ces défis, elle s'est efforcée de construire un projet scientifique fédérateur et une identité commune.

Dans sa volonté de dépasser le simple regroupement de quatre équipes de recherche et de créer une dynamique commune, elle a franchi une étape : elle dispose de trois axes transversaux, appropriés par les chercheurs de l'Unité ; elle a développé une offre de services communs (site web, collection HAL, plateforme documentaire et cartothèque) qui constitue une réelle valeur ajoutée et participe d'une marque commune. Elle constitue un cadre de recherche propice à de nouvelles opportunités de collaboration et de discussion inter-équipes, bien identifiées par ses membres enseignants-chercheurs et doctorants. Elles contribuent à enrichir les travaux des uns et des autres ainsi qu'à initier de nouvelles dynamiques. Elle s'est dotée d'instances de gouvernance permettant son bon fonctionnement. Elle a travaillé à la définition de règles communes, notamment la clarification du statut de membre associé. Elle a engagé un effort pour rapprocher l'activité de publication de ses membres des standards académiques. Son activité est marquée par de nombreuses initiatives en matière de diffusion de ses travaux et par une volonté encore timide de développer les coopérations avec le monde non académique par la mise en place d'un Lab R&D.

La trajectoire d'affirmation, par l'UMR, d'une unité de recherche plus cohésive repose sur le renforcement d'une dynamique collective dont les ingrédients à mettre en œuvre sont identifiés : spécifier clairement l'originalité et la singularité du positionnement scientifique de l'unité ; organiser un séminaire de laboratoire permettant de capitaliser les travaux des axes et de construire un socle commun théorique et méthodologique ; passer d'une situation où priment les logiques individuelles (par exemple dans les relations internationales ou dans les actions de diffusion/valorisation ou encore dans les coopérations entre membres) à la définition d'une politique d'unité capable d'opérer des choix et des priorisations ; renforcer l'exigence de qualité dans les choix des supports de publication et accompagner les membres de l'unité, et plus particulièrement les doctorants, dans leur stratégie de publication ; investir plus fortement le champ de l'expertise par des partenariats plus significatifs avec les acteurs publics, para-publics et privés impliqués dans la production urbaine à l'heure de la transition socio-écologique.

Deux causes de fragilisation de la trajectoire de l'unité doivent retenir l'attention : la première tient au départ des chercheurs qui portaient la spécialisation « Asie » définie comme étant un des marqueurs singuliers de l'UMR AUSser. Si l'unité souhaite rester une unité de recherche de référence dans ce champ, il lui faut mettre des moyens pour organiser, en conséquence, sa présence et sa visibilité. La seconde tient au retrait récent du CNRS, privant l'UMR de la possibilité d'accueillir des chercheurs et de recourir aux services et compétences d'appui au montage et à la gestion des projets complexes. C'est au Ministère de la Culture, désormais seule tutelle de l'UMR, de veiller à son attractivité et à son rayonnement, en confortant sa capacité à se porter candidate à des appels à projets nationaux et européens et à gérer dans de bonnes conditions les contrats qui s'en suivront. Cela suppose, d'une part, de sécuriser le temps recherche des enseignants-chercheurs par un allègement pluriannuel des tâches d'enseignement et, d'autre part, de mettre à disposition de l'UMR des personnels d'appui compétents en matière de montage et de gestion de projets scientifiques afin de soutenir l'engagement de l'UMR dans des programmes nationaux et européens d'envergure.

Enfin, le comité de visite souligne quelques conditions requises afin que l'UMR AUSser puisse poursuivre sa progression et développer une réelle stratégie scientifique : une maîtrise des moyens (dotations récurrentes et RH) alloués à l'UMR, alors que pour le moment, ils transitent par les directions des Écoles ; un dialogue direct avec le Ministère de la Culture afin de parvenir à un soutien adapté à l'ambition de l'unité ; une concertation entre les directions des quatre ENSA afin de mieux prendre en compte le projet de l'unité, coordonner et faire converger leur appui.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Les objectifs scientifiques et les activités du laboratoire sont très contingentés par les thématiques individuelles de chaque chercheur. Il n'existe pas, à l'échelle de l'UMR, d'espace formel de réflexions méthodologiques sur les pratiques de recherche et sur un objet de recherche commun. Le comité encourage l'unité à structurer sa politique d'animation à l'échelle de l'UMR pour s'assurer que les projets répondent bien aux objectifs scientifiques que s'est fixée l'unité. À la structure en axes, qui s'inscrit dans une continuité organisationnelle, pourraient s'ajouter des axes transversaux mettant en exergue des projets pluridisciplinaires en émergence autour de nouvelles thématiques à forts enjeux.

Sur le fonctionnement de l'unité, le comité recommande de formaliser les échanges avec les directions des quatre ENSA, par la création d'un dispositif *ad hoc*, afin de renforcer et faire converger leurs modalités de soutien aux activités de l'unité dans la perspective de mieux accompagner sa stratégie de développement et de rayonnement.

Les ressources de l'unité dépendant désormais du seul Ministère de la Culture, le comité recommande l'instauration avec celui-ci d'un dialogue de gestion permettant à l'unité d'exprimer ses besoins financiers, en RH et de décharges recherche, et aux services du Ministère de la Culture d'y répondre par des moyens appropriés en tenant compte de ses propres contraintes mais également des priorités de l'unité.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le comité recommande de renforcer le rayonnement et l'attractivité de l'UMR par un soutien aux enseignants-chercheurs dans la démarche d'HDR en encourageant l'accueil en délégation au CNRS en plus des CER ; de mieux accompagner les jeunes docteurs dans leur insertion professionnelle par une offre de position de post-doctorants dans le cadre des contrats de recherche ; d'œuvrer à réduire la proportion des thèses autofinancées en favorisant l'accès aux contrats universitaires et aux conventions Cifre en plus des financements doctoraux du Ministère de la Culture, mais également des financements dans le cadre des projets de recherche ; d'ouvrir aux étudiants de Master la possibilité de stage recherche au sein de l'unité afin de préparer au mieux les aspirants aux études doctorales ; d'établir un bilan des partenariats internationaux afin de les hiérarchiser et de privilégier ceux qui sont les plus significatifs pour l'unité ; d'encourager et de mieux accompagner les chercheurs dans la réponse aux AAP nationaux et internationaux d'envergure (ANR, projets européens) ; d'encourager la publication en langues étrangères et dans des revues internationales ACL et bien cotées.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Les membres de l'unité se sont conformés à la demande du précédent rapport du Hcéres recommandant d'accroître la qualité de leurs supports de publication. Des progrès indéniables ont été consentis sur ce plan, mais il reste une forte marge de progression. Le contenu théorique des ouvrages pourrait être accru en visant des publications auprès de maisons d'édition mieux diffusées en France et à l'étranger. L'effort de publication d'ACL mériterait d'être intensifié, en choisissant des revues à plus fort impact et meilleure visibilité nationale et internationale. L'argument du coût des ACP (*article processing charges*) avancé dans l'autoévaluation de l'unité ne peut justifier le faible nombre d'articles soumis à des revues internationales.

Il est recommandé de former les doctorants à rédiger des articles académiques et à bien choisir leurs supports de publication — qu'il s'agisse de revues ou d'ouvrages —, afin de valoriser leurs résultats, d'accroître leurs chances de recrutement et plus généralement de relever la qualité scientifique de la production de l'unité. Il serait, par ailleurs, souhaitable de poursuivre l'effort de mise en accès libre des publications et d'assurer le suivi de la production scientifique des membres statutaires.

Le comité recommande de prendre des mesures pour corriger les inégalités quantitatives et qualitatives entre les équipes et les membres de l'unité, en particulier en mettant en place des incitations et un accompagnement pour les enseignants-chercheurs qui publient peu ou pas. Un programme de mentorat personnalisé, avec des conseils individualisés, une offre de relecture, un soutien linguistique leur permettrait de bénéficier de l'expertise des collègues expérimentés et pourrait faciliter la rédaction et la publication d'articles.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité recommande à l'unité d'établir une stratégie globale de vulgarisation et d'application de la recherche dans des partenariats systématiques et pérennes avec les acteurs culturels, économiques et sociaux ainsi que les organismes publics afin de développer les conventions Cifre, les projets de recherche-action, la sensibilisation et la diffusion de la culture architecturale par des produits de format et contenu adaptés au grand public. Il lui recommande également de mieux exploiter le potentiel du Lab R&D dans une démarche coopérative avec le monde non académique (agences d'architecture, collectivités territoriales, DRAC, Ordre des architectes, Commission du Vieux Paris, etc.).

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 19 septembre 2024 à 8h30

Fin : 19 septembre 2024 à 18h

Entretiens réalisés en présentiel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

- 08h30 - 09h00 Réunion à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique du Hcéres
- 09h00 - 09h40 Entretien à huis clos avec la direction actuelle de l'unité
- 09h45 - 11h15 Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants & les post-docs et personnels d'appui à la recherche.
09h45 - 10h05 : exposé liminaire par la direction de l'unité (ne pas revenir sur les éléments factuels du bilan/DAE, se focaliser sur la « science », sur des éléments d'info nouveaux ou des réponses aux questions reçues du comité.
10h05 - 11h15 : discussion avec tous à partir des questions du comité
- 11h15 - 12h00 Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche
- 12h00 - 13h30 Déjeuner du comité d'experts à huis clos en présence de la conseillère scientifique
- 13h30 - 14h30 Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans associés ni émérites ni membres de la direction)
- 14h30 - 15h30 Entretien à huis clos avec les doctorants et post-doctorants
- 15h30 - 16h00 Pause/réunion comité à huis clos
- 16h00 - 16h45 Entretien à huis-clos avec les tutelles de l'unité (Direction ENSA Belleville, Représentante du BER/MC, représentante du CNRS/section 39).
- 16h45 - 17h15 Entretien à huis clos avec la direction actuelle et future de l'unité
- 17h15 - 18h00 Entretien à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique du Hcéres

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

L'établissement responsable du dépôt, également responsable de la coordination de la réponse pour l'ensemble des tutelles de l'unité de recherche, n'a pas déposé d'observations de portée générale.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

